COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : *CDG/2179-0109 (cor. : C. De Greef)*
N/Réf. : AA/AH/**SGL20383_673_PROT_Alsemberg_108**
Annexe : /

Bruxelles, le 28/05/2021

Objet : SAINT-GILLES. Chaussée d'Alsemberg, 108. Examen du dossier de clôture d'enquête relatif à la procédure de classement comme monument.

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article 225 § 2 du CoBAT et en réponse à votre courrier du 19/04/2021 sous référence, la CRMS, en sa séance du 12/05/2021, a examiné les documents résultant de l'enquête préalable au classement éventuel de l'objet cité sous rubrique.

La procédure, entamée par arrêté du 16/07/2020, vise le classement comme monument de l'ancienne boucherie située 108, chaussée d'Alsemberg, réalisée en 1943-1944 selon les plans de l'architecte François Mees. Tandis que la façade et la devanture adoptent un style moderniste, l'intérieur du commerce a été réalisé en style Art déco tardif. La mesure de protection vise la façade avant et l'ensemble des pièces formant l'ancienne boucherie en ce compris le mobilier originel.

Ni le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Saint-Gilles, ni le propriétaire du bien n'ont formulé des remarques sur la mesure de protection proposée endéans le délai légal de l'enquête préalable.

La Commission confirme dès lors l'intérêt patrimonial du bien, tel que démontré dans la motivation jointe en annexe de l'arrêté autorisant l'ouverture d'enquête, et rend un avis favorable sur son classement définitif.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : cdegreef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00